

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec -Cne /2024-36

**OBJET : Commune – Vente du caveau emplacement NV.J2-0312, nouveau cimetière de Gourin**

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 30 mai 2024 concernant l'achat du caveau de la concession NV.J2-0312 par la commune de Gourin,

**DECIDE**

**Article 1** : de vendre à Mme LE ROY Mireille, domiciliée 99 rue de la Libération, LANDEVEC, 56110 GOURIN, le caveau sis à l'emplacement NV.J2-0312 au niveau cimetière de Gourin au tarif de 1 050€.

**Article 2** : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.



Gourin, le 08/07/2024

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.

Reçu en Préfecture du Morbihan le 22/07/2024

Certifié exécutoire 22/07/2024

Publié le 22/07/2024



Le Maire,

Pour Le Maire  
L'Adjointe,  
Catherine HENRY

Hervé LE FLOC'H.